DLP 13-5-83160653

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ISSN 0294 - 4669

PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE



SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13 ROUTE DE LA FORET BIARD 86 000 POITIERS TEL (49) 58 39 02

Charente - Maritime

BULLETIN N° 8 (2/83) du 9 MAI 1983
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

PROTECTION DU FEUILLAGE ET DE L'EPI

La persistance du temps pluvieux est particulièrement favorable aux SEPTORIOSES. La ROUILLE BRUNE est également trés développée dans certaines parcelles, et envahira progressivement toutes les autres.

LE TRAITEMENT FONGICIDE D'EPIAISON EST DONC TRES IMPORTANT CETTE ANNEE.

Si le temps permet d'appliquer le produit entre épiaison et début floraison, on aura également une bonne protection contre la FUSARIODE DE L'EPI, aux attaques imprévisibles.

On trouvera dans le tableau ci-dessous , un rappel de la valeur des matières actives à utiliser contre les rouilles.

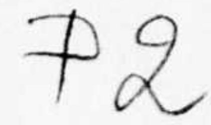
Matières actives		Rouille Brune		Septorioses
		effet curatif	persistance	
dichlobutrazol	(Vigil)	bon	bon	mauvais (1)
propiconazol	(Tilt 125)	bon	moyen	bon
fenpropimorphe	(Corbel)	moyen	bon	mauvais (1)
triadimefon	(Bayleton 25)	moyen	moyen	mauvais (1)

(1) produits insuffisants en particulier vis-à-vis de septoria nodorum (Septoriose de l'épi). Choisir un produit formulé contenant en association du captafol ou du mancozèbe - ou complèmenter avec un produit actif sur septoriose.
(se reporter au tableau de la note d'information blé plus n° 4).

N.B. - Dans les parcelles tardives, si la septoriose est déjà très développée, assurer une protection dès que possible. A l'épiaison, on jugera si un traitement complèmentaire est nécessaire.

JAUNISSE NANISANTE : Le S.P.V. et le C.R.D.A. de l'Aunis invitent tous les agriculteurs intéressés à visiter un essai de traitement contre les pucerons à DOMPIERRE, chez M. MASSONET, le 20 Mai de 9 h. à 12 h.

Imprimé à la Station le 9 Mai 1983
Précédente Note : N°7 du 28.3.83



Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant R. GUILLEMENET Inscription à la C.P.P.A.P. N° 1651 AD